



Air France
Monsieur Georges DAHER
DRH PN
45 rue de Paris
95747 Roissy CDG Cedex

Roissy le 27 septembre 2016

Monsieur le Directeur,

Suite à nos différents entretiens, je vous fais part de nos attentes concernant la prolongation des négociations de notre accord collectif.

Comme nous vous l'avons proposé, nous souhaiterions voir ouvrir la négociation d'un accord cadre qui contiendrait :

- la prolongation de l'accord collectif du PNC 2013-2016 et ses avenants, l'accord PNC dont la base normale est MRS, NCE ou TLS et le « Protocole Transform 2015 » sur les mesures d'accompagnement de l'accord collectif du PNC, jusqu'à la fin février,
- la mise en application au 1er novembre du paiement des RADD sans contrainte liée aux effectifs, ainsi que la possibilité de poser les journées joker à J-2, y compris le week-end. Par ailleurs, nous vous demandons de proposer le paiement des RADD U afin de solder les compteurs en cours,
- l'engagement de traiter dans la négociation de l'amélioration des plannings (visibilité, stabilité, développement des DDA...)
- l'engagement de négocier le chapitre H,
- l'engagement d'ouvrir un chantier de réflexion dans le but de contractualiser les règles de définition d'un périmètre de l'emploi et de promotion PNC au regard de l'activité à produire.

Tous ces éléments seraient de nature à nous faire lever le préavis de grève en cours.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

La Présidente

Flore ARRIGHI

